

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 JUIN 2018

Délibération n° D-2018-282

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 20/06/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 03/07/2018

Eglise Notre-Dame - Restauration du clocher et du portail
Nord : Demande de financement auprès de la DRAC pour la
mission de maîtrise d'œuvre des phases APS à ACT

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Nathalie SEGUIN.

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE

Excusés :

Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Développement Urbain et Habitat

Eglise Notre-Dame - Restauration du clocher et du portail Nord : Demande de financement auprès de la DRAC pour la mission de maîtrise d'œuvre des phases APS à ACT

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

L'église Notre Dame de Niort, édifice classé dans sa totalité monument historique depuis le 16 septembre 1908 a déjà fait l'objet de plusieurs opérations de restauration dont : la tribune renaissance en 2002 ; le porche Sud du parvis et de la façade Sud en 2005 ; les vitraux des façades Sud et Est en 2010.

Aujourd'hui, il est envisagé un vaste programme de restauration de cet édifice en 7 phases.

La première phase du programme de travaux engagée en 2018, sous maîtrise d'ouvrage Ville de Niort, consiste en la restauration du clocher et du portail Nord.

La mission de maîtrise d'œuvre associée à ces travaux de restauration du clocher et du portail, allant de la phase APS (Avant-Projet Sommaire) à la phase ACT (Assistance pour la passation des Contrats de Travaux), est évaluée à 45 434,66 € HT (montant subventionnable de l'opération). Cette mission est éligible à un financement de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) à hauteur de 40% soit 18 173,86 €.

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

Dépenses en € HT		Recettes	
Mission de Maîtrise d'œuvre	45 434,66 €	DRAC	18 173,86 €
		Ville de Niort	27 260,80 €
Total en € HT	45 434,66 €	Total	45 434,66 €

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le programme de l'opération pour un montant de 45 434,66 € HT soit 54 521,59 € TTC tel qu'inscrit dans l'Autorisation de Programme et Crédits de paiement de l'opération ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de la DRAC une aide financière d'un montant de 18 173,86 € et à signer les documents afférents.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY